



DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS

Un an Six mois :

Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.		

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisses 20 d., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étrange

Exposition de Bruxelles, 1910

Le Secrétariat général de la Chambre suisse de l'Horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, prie les associations horlogères qui ne lui ont pas encore retourné rempli le questionnaire du 21 février écoulé, de vouloir bien le faire sans retard.

Le danger américain

On parle beaucoup de l'Amérique et des Américains, depuis un certain temps ; depuis, surtout, que la grande crise financière qui sévit en ce pays a attiré, sur lui, l'attention du monde entier.

On n'ouvre pas un journal, on ne parcourt pas une revue, sans y lire le titre d'un article se rapportant à un point quelconque de la vie politique, économique ou sociale de la grande république ; des voyageurs européens, après une quinzaine passée à New-York ou à Chicago, nous reviennent, les poches bourrées de documents et la mémoire remplie d'observations qui leur permettront, ils se l'imaginent du moins, de décrire exactement et complètement l'existence, les coutumes, les aspirations, les mœurs, la destinée de ce peuple si différent de nous, qu'il faudrait des années de vie commune, pour le bien comprendre, le décrire exactement et l'apprécier justement.

Les Américains s'amusent énormément — quand ils ont l'occasion ou le temps de les lire — des appréciations fantaisistes de ces observateurs à la course, qui décrivent des choses qu'ils n'ont point vues, racontent ce qui se passe dans des milieux sociaux absolument fermés, n'ont pas séjourné là-bas la centième partie du temps nécessaire pour se pénétrer du génie de ce peuple si à part et qui, nous servant des anecdotes plus ou moins authentiques où le grotesque le dispute à l'invraisemblable, jugent de la mentalité d'une nation d'après un cas particulier.

Nous nous sommes si bien faits à l'idée que tout, aux Etats-Unis, est énorme, gigantesque, que nous sommes tout préparés à croire, sans les vérifier, les histoires les

plus étonnantes qui nous sont racontées ; et la réserve classique de nos journaux, qui s'exprime en une formule du genre de celle-ci : « il est vrai que ça se passe aux Etats-Unis » ne suffit pas à jeter le doute dans l'esprit du lecteur.

C'est ce qui explique que le fameux « danger américain » qui menace le commerce et l'industrie de la vieille Europe, soit considéré, par beaucoup, comme devant, d'année en année, devenir plus menaçant. Qu'on y ajoute le péril jaune et la vieille Europe doit fatallement être submergée par les flots qui la battent en brèche, à l'orient et à l'occident.

Ainsi pensent les pessimistes.

Et c'est justement parce que nous avons pris l'habitude de grossir tout ce qui se passe aux Etats-Unis d'Amérique, que nous en sommes impressionnés outre mesure.

* * *

Si, de ces considérations générales, nous nous arrêtons à l'horlogerie, nous constatons que nos relations avec les Etats-Unis peuvent être divisées en trois périodes distinctes.

La première fut celle où nous fûmes leur fournisseur exclusif d'horlogerie. Les Américains ne fabriquaient pas de montres ; nous étions les maîtres du marché. Mais un grand nombre des montres que nous y exportions ne répondait pas au point de vue de leur marche, de leur réglage surtout, aux exigences de la vie d'un peuple tout de précision et d'exactitude.

Un Suisse de génie, Ingold, écœuré de l'opposition que rencontraient, dans son propre pays, ses tentatives de transformer notre fabrication en y adaptant des procédés de son invention, émigra aux Etats-Unis.

En 1852, la première fabrique de montres, produisant avec les machines d'Ingold, ouvrit ses portes à Boston. Ce fut le commencement de la deuxième période.

Nous fûmes longtemps, en Suisse, à nier la possibilité de fabriquer des montres avec des machines ; d'obtenir l'interchangeabilité des diverses parties du mouvement. Et, pendant que nous persistions à produire nos ébauches avec des machines rudimen-

taires et les autres parties du mouvement presque exclusivement à la main, les Américains développaient leur fabrication, en y adaptant les procédés mécaniques les plus perfectionnés.

On ouvrit enfin les yeux ; des fabricants courageux et avisés, comprurent que l'horlogerie suisse était perdue, si elle ne suivait pas le mouvement de transformation du système de fabrication. Ils finirent par triompher de l'opposition intelligente de la masse ouvrière ; de là, date la troisième période, celle où nous sommes aujourd'hui.

La lutte fut longue, opiniâtre. Les Américains avaient l'avance ; il fallait les rattraper. Ils étaient, de plus, servis par leur aptitude pour la mécanique ; aussi par les gros capitaux mis à la disposition de leurs fabricants.

Aujourd'hui, nos manufactures de montres sont, au point de vue de la qualité de leurs produits, à la hauteur des meilleures fabriques américaines : et le marché américain s'approvisionne, en Suisse, de nombreux genres de montres, que nous pouvons y introduire, malgré l'énormité de droits de douane prohibitifs.

L'horlogerie de haute précision, l'horlogerie compliquée, l'horlogerie artistique demeurent notre apanage.

Alors, que signifie le péril américain ?

Les Américains, protégés par leurs droits de douane, sont, à peu de chose près, maîtres de leur marché intérieur.

Quand ils ont un trop plein de marchandises, ils l'écoulent en Europe, à des prix très inférieurs à ceux qu'ils facturent aux acheteurs de leur propre pays. Voilà le danger.

Quand la crise est arrivée, les fabriques de montres américaines, ont annoncé à grand fracas, l'inondation de leurs stocks. Mais un petit incident s'est produit, que nous avons relaté en son temps, dans la *Fédération horlogère*. Un dépositaire anglais de mouvements finis américains, les obtenait à des prix si bas, qu'il pouvait les réexpédier aux Etats-Unis et les y vendre à des prix inférieurs à ceux du marché, tout en réalisant un fort bénéfice.

Cet Anglais, en démontrant l'absurdité des ventes en Europe à des prix de liquidation, nous a vraiment rendu un très grand service. Son acte, est comme une petite cause susceptible de produire un grand effet.

Et il a cette conséquence appréciable, que ce danger spécial semble devoir être, en partie du moins, conjuré dans l'avenir. La concurrence normale des montres américaines, vendues en Europe aux prix du marché américain ou à peu près, est moins à craindre.

C'est si vrai, que de récentes nouvelles disent que les fabriques de montres américaines ne font plus travailler leur personnel que deux jours par semaine et que la Waltham, malgré cette diminution des deux tiers du temps de travail, aurait congédié environ deux mille ouvriers, sur les quatre mille cinq cents environ, qu'elle occupait auparavant !

Ce qui ne signifie pas que nous devions nous endormir sur les deux oreilles, en nous imaginant qu'aucune concurrence n'est à craindre. Nous ne maintiendrons notre suprématie, qu'autant que nous livrerons, sur le marché du monde, des produits irréprochables.

Le développement de nos exportations d'horlogerie est, sans doute, fort réjouissant; mais la consommation des montres a augmenté dans une proportion plus grande encore et nous n'avons pas, de cette augmentation, la part qui devrait nous revenir.

Nous la reprendrons, quand le plus petit de nos fabricants se sera bien pénétré de l'idée, qu'une montre n'est pas un objet simplement destiné à garnir une poche, mais qu'elle doit être, avant tout, un instrument de précision pour la mesure du temps.

Ne fermons donc les yeux devant aucun danger.

La crise prochaine en Allemagne

Le Journal publie, sur la situation financière de l'Empire d'Allemagne, les lignes très alarmistes suivantes. Si les prévisions du journal français devaient se réaliser, la situation générale des affaires en subirait un contre-coup des plus fâcheux.

« Des personnes avisées laissent entendre que l'Allemagne, à son tour, va connaître les déboires financiers dont les Yankees souffriront l'année dernière. Avec angoisse, paraît-il, on envisage à Berlin les échéances des bons du Trésor qui se trouvent entre des mains françaises. L'or manque pour faire face à l'engagement. En effet, les banques d'outre-Rhin aidèrent mille industries à se développer. L'admirable discipline prussienne, sur un mot d'ordre, contraignit dix ans les Sociétés de crédit à se secourir, par un escompte généreux des traites, les entreprises naissantes, à seconder les œuvres témoignantes, à retarder les faillites et les liquidations fâcheuses. Aujourd'hui, les disponibilités sont défaut. Beaucoup plus de papier que d'argent nourrit la circulation de la richesse nationale. On comptait que les affaires gagneraient assez pour remettre des espèces dans les coffres-forts à la place des traites. Il n'en est rien. Les conseils d'administration préparent sans allégresse les payements prochains. Les capitaux sont engagés partout. La main-d'œuvre ouvrière

les absorbe, les dissémine, les répartit dans les boutiques du petit commerce. Les théoriseurs cachent leur épargne ou la placent à l'étranger. L'acquisition des matières exotiques utiles à l'industrie exigea des exportations du numéraire. On a dépensé considérablement. Faute de débouchés nombreux pour les produits d'une fabrication trop intense, on n'encaisse pas suffisamment. Le papier de commerce renouvelable se substitue à l'argent évanoui. Déjà, pendant la crise américaine, c'est à Berlin que la tension monétaire détermina le taux le plus élevé de l'escompte. On croit même que la crise va sévir à Berlin et à Francfort, comme elle sévit l'automne dernier à New-York; et l'on peut craindre que l'aventure soit infiniment plus désagréable sur les bords de la Spree, parce que toutes les catégories de négociants, toutes les classes industrielles, et non une ou deux, comme à New-York, se trouveront prises dans la débâcle. »

L'Exposition franco-anglaise de Londres

Le *Daily Telegraph* se dit en mesure d'annoncer que l'ouverture de l'exposition franco-anglaise de Londres, par le roi Edouard, aura lieu dans la première quinzaine de mai, en présence de M. Fallières, qui fera sa visite en grande pompe. Il sera reçu au Guildhall par les corporations de la Cité. Les autres détails de la réception seront fixés dès que le roi sera de retour de Biarritz.

Cette réception sera parmi les plus brillantes et la visite de M. Fallières signifiera un resserrement de l'entente cordiale. La politique des coups d'épingle a fait son temps. Le *Daily Telegraph* blâme M. Rosebery d'y avoir fait allusion au sujet du Maroc.

Le *Standard* salue également la visite annoncée de M. Fallières.

Ce sera un confirmation de l'entente cordiale, qui ne contient aucun germe d'hostilité envers n'importe quelle autre puissance. Elle est purement défensive pour les deux nations, qui, si elles devaient jamais être attaquées par un adversaire formidable, se défendraient ensemble. Le temps du splendide isolement insulaire est passé. La défense de l'Angleterre et de la France est maintenant assurée. Quant à la sécurité de la Grande-Bretagne, elle est indépendante des sentiments éprouvés à son égard à l'étranger.

Protection des marques de fabrique et de commerce en Hongrie.

Le traité de commerce conclu le 8 octobre 1907 entre l'Autriche et la Hongrie contient de nouvelles dispositions relatives à la protection des marques de fabrique et de commerce des étrangers en Hongrie, parmi lesquelles il y a lieu de citer les suivantes: 1^o Pour que la marque d'un étranger jouisse en Hongrie de la protection légale, il suffit que le dépôt de celle-ci ait été effectué auprès de la chambre du commerce et de l'industrie de Budapest. (Jusqu'à présent l'étranger n'était protégé en Hongrie que s'il avait déposé sa marque aussi bien en Autriche qu'en Hongrie). 2^o Lors du dépôt d'une marque, l'étranger est tenu — sous peine de voir l'enregistrement de sa marque refusé — de désigner un représentant dûment autorisé, domicilié en Hongrie. 3^o Les établissements industriels étrangers qui, avant le 1^{er} janvier 1908, ont fait enregistrer soit en Autriche, soit en Hongrie, leur marque de fabrique, jouissent aussi dans l'autre état de la priorité acquise par le premier enregistrement s'ils y effectuent le dépôt de leur marque dans les trois mois qui suivent le premier enregistrement. Les intéressés sont priés de s'adresser pour tous autres renseignements à l'office royal hongrois des brevets à Budapest.

Droits de douane italiens

Depuis le 1^{er} courant, l'Administration des douanes italiennes joint aux bulletins d'affranchissement pour droits de douane d'articles de « messagerie » à destination de l'Italie, « sur demande expresse de l'expéditeur, exprimée dans les déclarations en douane et sur le bulletin d'affranchissement un bordereau détaillé du montant des droits de douanes perçus (Certificato doganale speciale). Ce bordereau est payable d'un droit de timbre de soixante centimes, à la charge de l'expéditeur.

Conseils aux propriétaires de marques de fabrique au Japon. — Difficultés dans le classement des marchandises.

Une lettre du président de la Chambre de commerce étrangère de Yokohama à un intéressé concernant la meilleure façon d'obtenir, au Japon, la protection des marques de fabrique, contient des indications intéressantes pour tous qui font le commerce avec ce pays.

La première chose à faire, est naturellement, de déposer la marque au Japon. Mais ce n'est pas tout. Beaucoup d'étrangers oublient de joindre à leurs marques les mots « Registered Trade Mark » ou les caractères japonais indiquant que la marque est enregistrée. Cela permet, en cas de contrefaçon, au contrefacteur d'échapper à l'action pénale, en plaident sa bonne foi.

Le plaignant en contrefaçon a le choix de porter son action soit devant les tribunaux ordinaires, soit devant le bureau des brevets. On ignore généralement que cette dernière manière de procéder est la meilleure, et qu'il y a avantage à établir d'abord le droit du titulaire de la marque et le fait de la contrefaçon, et d'intenter ensuite une action devant les tribunaux criminels ou civils, selon la nature des preuves produites devant le Bureau des brevets. L'avantage de ce système consiste en ceci, que les tribunaux ordinaires se guident d'après la décision du Bureau des brevets, en ce qui concerne la ressemblance des marques en présence ou d'autres points en litige.

Un correspondant japonais du *British Trade Journal* fait connaître une difficulté d'un genre particulier qui se présente parfois au Japon lors de l'enregistrement de marques d'autres pays.

On ne se rend pas bien compte, dit-il, que plusieurs objets d'usage courant sur les marchés européens sont « étrangers » au Japon dans le sens le plus complet du mot. Il en résulte, lors du dépôt d'une demande tendant à faire enregistrer une marque pour plusieurs articles appartenant à une même classe, que l'Administration se livre à de grandes recherches afin de déterminer la classe dans laquelle ces articles doivent être rangés, et que souvent plusieurs des articles indiqués ne sont pas compris dans l'enregistrement. Et il n'est pas rare que, pour faciliter le classement, on demande au déposant de présenter des spécimens de ces articles, ou des échantillons des matières qui entrent dans leur composition:

(*La Propriété industrielle*).

Déclaration concernant la non-application à l'égard des États-Unis, de l'article 18, 2^e alinéa de la loi suisse sur les brevets.

(Feuille off. suisse du comm., 3 février 1908)

Ensuite d'une déclaration du Gouvernement des États-Unis, d'après laquelle aucun brevet ne peut être annulé légalement aux États-Unis pour non-exploitation d'une invention brevetée, le Conseil fédéral suisse a déclaré, en application de l'article 18, 2^e alinéa, de la loi fédérale du 21 juin 1907, sur les brevets d'invention, que le premier alinéa du susdit article 18⁽¹⁾ est inapplicable à l'égard des États-Unis, en ce sens que l'exploitation de l'invention aux États-Unis équivaut à son exploitation en Suisse.

⁽¹⁾ Cet alinéa dispose qu'une invention brevetée exécutée en Suisse d'une manière insuffisante peut faire l'objet d'une action en déchéance dès la fin de la troisième année du brevet.

Le commerce extérieur de l'Egypte

Malgré la crise intense que traverse ce pays depuis l'année dernière, il est satisfaisant de constater que les chiffres du commerce extérieur en 1907 accusent une nouvelle augmentation sur ceux des années précédentes. C'est ainsi que les importations se sont élevées à 26,120,777 livres égyptiennes contre 24,010,795 en 1906 et 21,564,076 en 1905. Les exportations atteignaient de leur côté 28,013,185 L. E. contre respectivement 24,877,280 et 20,360,385 pendant chacun des deux exercices antérieurs.

Voici la part des principaux pays qui ont participé à ce mouvement pendant les deux dernières années :

Importations

	1907	1906
	Livres égyptiennes	

Grande Bretagne	8,492,847	7,856,655
Allemagne	1,392,381	1,307,675
Amérique	572,704	609,604
Autriche-Hongrie	2,059,423	1,718,813
Belgique	1,027,590	1,229,698
France	3,466,890	2,742,559
Pays-Bas	67,314	51,389
Italie	1,361,457	1,210,221
Russie	676,868	527,944
Turquie	2,973,108	3,041,237

Exportations

	1907	1906
	Livres égyptiennes	

Grande-Bretagne	15,225,116	13,408,996
Allemagne	2,252,954	2,035,054
Amérique	2,101,785	1,532,180
Autriche-Hongrie	1,315,397	1,259,584
Belgique	90,251	165,781
France	2,040,533	2,146,215
Pays-Bas	107,871	87,278
Italie	791,044	771,757
Russie	1,599,580	1,399,954
Turquie	337,410	335,927

Les produits qui ont donné lieu à ces échanges commerciaux en 1907 se classent de la façon suivante :

Imports

	Livres égyptiennes
Animaux	1,280,841
Peaux et pelleteries	464,637
Autres produits d'animaux	92,476
Blé, fruits, farines	2,963,981
Drogueries	759,495
Spiritueux, boissons, huiles	4,151,518
Chiffons, papiers, livres	405,357
Bois, charbons	3,407,021
Pierres, verres, cristaux	774,420
Couleurs	291,969
Produits chim. et pharm., parfum.	762,411
Objets textiles	7,006,851
Métaux	3,960,854
Tabacs	716,201
Divers	2,083,075
Total	26,120,777

Exports

	Livres égyptiennes
Animaux	131,010
Peaux et pelleteries	148,256
Autres produits d'animaux	110,274
Blé, fruits, farine	3,189,596
Drogueries	113,323
Spiritueux, boissons, huiles	13,957
Chiffons, papiers, livres	49,725
Bois, charbons	17,909
Pierres, verres, cristaux	5,100
Couleurs	23,859
Produits chim. et pharm., parfum.	28,753
Objets textiles	23,732,570
Métaux	3,906
Tabacs	393,509
Divers	81,528
Total	28,013,185

Feuille off. suisse du commerce.

Objets récemment volés

— Horlogerie et bijouterie —

Prière d'aviser la police de sûreté, à Lausanne (téléph. 279) en cas de découverte.

N'ont pas encore été retrouvés les bijoux volés à Monsieur Margot, à Montreux, bijoutier, lors

de l'agression à main armée dont il a été victime le soir du 27 janvier, savoir :

1 bouton de chemise or, « garniture de plastron » orné d'une pierre orientale, opaque ronde sans défaut.

1 bague or de dame, surmontée d'un carré en argent avec émeraude encaissée au centre et entourée d'un rang de petits diamants incrustés.

1 montre de dame, argent, lion de Lucerne gravé sur la boîte.

1 chaîne de montre pour dame, argent doublé, formée de boucles droites et petit cœur avec les initiales A. D.

1 id. en argent avec trois petits coeurs et fleurs bleues.

1 montre en or, à clef, pour dames, cuvette pointillée, avec un petit carré poliau milieu, cylindre 8 rubis.

1 paire boucles d'oreilles or, composées de plusieurs boucles allongées et enlacées,

1 broche en or, ciselée, forme d'une marguerite avec perle blanche au milieu.

2 bagues en or dont l'une a trois petites turquoises rondes et l'autre a la forme de 3 griffes avec 2 pierres dont une blanche au milieu et une rouge de côté.

1 montre de dame, en argent, monogramme HB.

La poste étant responsable de la distribution du journal, n'admet d'autres réclamations que celles faites directement par l'abonné auprès du bureau qui le dessert.

Cote de l'argent

du 14 Mars 1908

Argent fin en grenailles . . . fr. 99.— le kilo.

Argent fin laminé fr. 2.— de plus par kilo.

Change sur Paris fr. 100.07 1/2

PAUL DITISHEIM

Fabrique « DITIS »

9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds

Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.

BAGUES-MONTRES. — MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.

CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES

H 10253 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER

HORLOGERIE

Maison fondée en 1849

ELECTRICITÉ

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

Spécialité extra-plates et plates soignées

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE

1632

TÉLÉPHONE

Entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages

Qualité soignée.

Derniers avancements.

RUEDIN & C^{IE}

Fabrique d'Horlogerie de Delémont

Horlogerie pour tous pays Siegm. NEUMANN BALE (Suisse)

Genre Roskopf 17 à 24 lignes. Nouveauté: Calibre extra-plat.

Spécialité: Extra-plat cylindre et ancre, en tous genres.

H 10081 C Echantillons à disposition contre références 1230

ED. TRACHSEL, Genève

H 784 X

35, Croix d'or

1076

Graveur - Décorateur

Gravure de lettres soignées, cuvettes et mouvements.

Spécialité de guichets en tous genres, zones opales, bleues, etc. heures peintures. Zones en or, argent et plaqué or, rapportées et vissées sur guichets en argent et acier. Cadrants or et argent gravés et émaillés. — Travail soigné.

Polissage et finissage de boîtes or soignées.

Fabrique de cadans métalliques

Kohly & Etienne

Téléphone 120

BIENNE

EXPORTATION

Nouveautés en tous genres: 1500 dessins différents
Installations spéciales pour la série. Centrage absolu.

Bl 10 Y Echantillons et prix à disposition. 1514

Médailles au Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

*** Manufactures de Cartonnages ***

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule plus de 200 ouvriers et ouvrières.

Stock continu d'environ 400,000 cartons genres courants.

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse)

Maison fondée en 1869

ZURICH

Service prompt et conscientieux. Conditions d'abonnement favorables. Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays.

H 5144 Q 967

Fabricants, Négociants, Banquiers

qui avez des expéditions d'horlogerie, de marchandises diverses, ou de valeurs, assurez vos envois auprès de:

„LA MARINE“

Compagnie anglaise
d'assurance des risques de transport

fondée en 1836 au capital de fr. 25,000,000.— dont fr. 4,500,000 versés. - Réserves fr. 17,500,000 la plus ancienne et la plus puissante des Compagnies d'assurances des risques de transport, qui accorde les plus grandes facilités à des conditions extra-avantageuses.

Assurances **par terre** et **par eau**, par polices spéciales d'abonnement ou en bloc. Polices en bloc à prime annuelle sans inscription dans un carnet, système nouveau pratique et avantageux.

Pour renseignements s'adresser à M^r Alfred Bourquin, Directeur à Neuchâtel, ainsi qu'à l'agent principal à la Chaux-de-Fonds, M^r L.-Alf. Besse, Numa Droz 85. H 6459 N 4327

Les Chronographes „HEUER“

sont le résultat de 50 années d'études et d'expérience

Spécialités: Chronographes compteurs et ratrappantes compteurs, hauteur de montres ordinaires et allant dans les boîtes américaines et anglaises.

Compteurs: de minutes, pour Automobiles, Tachymètres, pour pulsations

Fonctionnement, précision et marche garanties irréprochables.

Prix: Hors concurrence par la qualité.

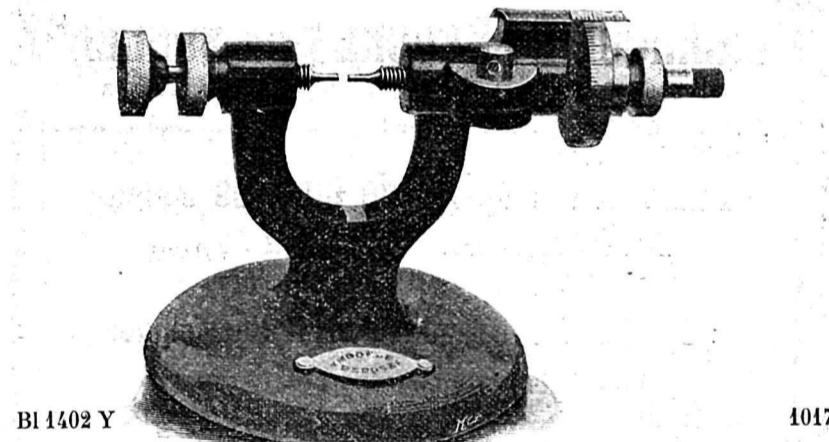
Tous genres et pour tout pays.

Ed. Heuer & C°
Bienne

H 10440 C

1713

Hermann Fatton, Bienne (Suisse)



BI 1402 Y

1017

Nouveau micromètre

très pratique; construit spécialement pour l'horlogerie.

GUSTAVE CHERNO

Fabrique d'horlogerie pour tous pays

SOLEURE (Suisse)

Montres cylindre et ancre, qualité sérieuse

EXTRA-PLATES, 11 à 19 lignes

l'épine et savonnette, argent, acier, métal

Fantaisie — Haute nouveauté

Décoris riches — Prix réduits

Collections d'échantillons à disposition, sur références.

H 10255 G

660

E.D. Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 10016 C

Aux boîtier

Une fabrique d'horlogerie montant ses boîtes argent, métal et acier cherche un

EBAUCHES

Un homme marié, de toute moralité, ayant travaillé et étudié à fond toutes les parties laiton, cherche place pour tout de suite ou époque à convenir, afin de diriger cette partie. Ecrire s. chiffr. E 755 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1757

Chef Tourneur

intéressé, capable de diriger le montage dans toutes ses parties. Place d'avenir pour chef ou ouvrier sérieux et capable. Adr. les offres sous chiffres H 2962 N à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

BUREAU DE CONTROLE DE MORTEAU

H 5346 C

Francis Mercier

Agent commissionnaire en douane

Nouveauté en horlogerie

On désire trouver preneur d'un brevet pour montre de grandeur normale, marchant 33 jours. Entente facile et avantageuse pour prix et règlement.

Pour renseignements, prière de s'adresser en l'étude du notaire Ch. BARBIER, rue Léopold Robert 50, à La Chaux-de-Fonds.

H 10428 C 1699

Plaques turques Pitons Breguet

H 10084 C tous genres 242

FRITZ GRANDJEAN
LE LOCLE

Assortiment ancre

On demande tout de suite comme

visiteur

jeune homme, de préférence marié, connaissant parfaitement l'échappement ancre. Situation sérieuse et d'avenir. 1753

Adresser offres avec références sous S 5254 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Commis

muni de références de 1^{er} ordre, au courant de la fabrication de l'horlogerie, connaissant à fond la comptabilité, les travaux de bureau, ayant l'habitude des voyages, cherche place stable pour époque à convenir. Adresser offres s. D 753 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1764

COMMIS

Demoiselle active, munie de sérieuses références, très au courant de la fabrication, écritures s'y rattachant, sortie et rentrée, expéditions, cherche place stable. Adresser offres sous C 837 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1764

1787

Fabrication d'Horlogerie

Spécialité est

à remettre

avec brevets et dépôts, ainsi que clientèle. Article très facile et avantageux. Reprise : Fr. 12 à 15.000.

S'adresser sous J 924 J à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1789

RÉGULATEUR

anglais pour réglages de précision, balancier mercure, caisse artistique. 1783

S'adresser pour renseignements à M. Léon Boillat, 15, rue du Rhône, 15, Genève.

Hc 11259 X

J.W. WALTER
CHAUX-DE-FONDS rue Léon-Rob. 55
CACHETS PONÇONS ESTAMPES
MACHINES & NUMEROGRAPHES POUR L'HORLOGERIE
MARQUES DE FABRIQUE MODELES & BREVETS DANS TOUTES LES PAYS

H 10050 C 1601

CADRANS

Qui vendrait le procédé des heures inaltérables pour cadans métalliques. Ecrire sous chiffres E 846 C, à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1792

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE: DESSINS-MODELES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1838 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

H 14005 C 4550

Glaces

Fabrique d'horlogerie offre à vendre (avec un fort rabais) un stock de glaces de toutes grandeurs et hauteurs (emballage original).

Occasion exceptionnelle pr' poseurs de glaces. 1776
Offres sous chiffres M 5781 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Maison importante ayant déjà clientèle demande

représentant dépositaire pour la vente des

Emaux
pour Cadrans, etc., en Suisse (Bienne, La Chaux-de-Fonds, etc.)

N'écrire qu'avec références Bureau restant n° 5, place de la République, Paris, aux initiales L. A. Z. N° 1. H 731 C 1774

Comptable-Correspondant

Italien-Français
19 ans; dactylographe; bien au courant, de la montre cherche place dans une maison d'horlogerie. Références de premier ordre. — Prétentions modestes. 1780

Offres sous chiffres W 817 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Horloger-Techicien

très habile, connaissant à fond toutes les parties de la montre soignée et compliquée, muni de certificats de premières maisons, cherche place pour époque à convenir, comme chef de fabrication, visiteur, lanternier, dans une maison sérieuse. Adr. les offres sous chiffres A 736 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1783

Avis aux Fabricants d'horlogerie

Bon finisseur de raquettes se recommande à MM. les fabricants pour ce qui concerne sa partie depuis la plus ordinaire à la plus soignée; à défaut, on se chargerait aussi des images. S'adr. à M. A. Faufer, Numa Droz, 58, La Chaux-de-Fonds. 1782

Plusieurs maisons (mercerie et quincaillerie en gros) désireraient traiter

achats importants avec fabrique de montres en métal, très bas prix (article de bazar). S'adr. F. Favre, rue de Carouge 36, Genève. H 11185 X 1772

Plantages

On entreprendrait encore des plantages en petites et grandes pièces, en bon courant, on se charge de fournir le tout; prix déifiant toute concurrence. 1779

S'adresser s. chiffres H 1779 J à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

H 14005 C 4550

1677



On cherche représentant

énergique et sérieux, connaissant les fabricants et à même de prendre des ordres de publicité pour grands journaux étrangers de l'horlogerie-bijouterie. Bonne affaire.

S'adresser à M. A. Hug, 3, Mittelstrasse, Oerlikon près Zurich. H 1486 Z 1774

Dessinateur

connaissant à fond la construction des machines d'horlogerie cherche place stable dans fabrique d'horlogerie ou atelier de mécanique. 1784

Adresser offres sous chiffres S 811 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

H 14005 C 4550

Voyageur

au courant de la fourniture d'horlogerie, parlant allemand, français et si possible italien, est demandé dans une maison de gros. Offres sous chiffres W 5818 C à **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 1791

Représentant connaissant la clientèle horlogère, demande

1770

représentation

de fabrique de boîtes, aiguilles, ébauches, etc.

Adresser offres sous chiffres G 5758 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

H 14005 C 4550

Commerçant

désireux de s'intéresser dans fabrication d'horlogerie 1788

est demandé

par maison fabricant articles nouveaux; l'on céderait le monopole exclusif pour la vente; apport demandé, 8 à 10.000 frs. S'adr. sous K 500 J à **Haasenstein & Vogler, Ch. de Fds.** 1782

A vendre superbe calibre 17 lig. américain avec finissage 19 lig. Pressant. 1781
S'adresser à E. Jacot, Buissons 17, La Chaux-de-Fonds.

Aux fabricants

A vendre pour cause de cessation de fabrication, environ 700 boîtes acier, une partie bleue, une partie oxydée avec assortiment, à 50 et 70 centimes pièce, montées sur cage 18 1/2 lig. 22/12, à tirette. 1775

Faire offres sous chiffres H 1762 P à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** H 1762 P 1762

pour jeunes commençants énergiques possédant un certain capital. Pour cause imprévue à remettre tout de suite une fabrication d'horlogerie soignée, système moderne, jolis calibres déposés, avec outillage, brevets, marques de fabrique et médailles. 1763

S'adresser par écrit sous B 5736 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

H 14005 C 4550

1678

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

1785

Adresser les offres sous chiffres H 379 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

H 14005 C 4550

Fritz Lüthy & Co
Pieterlen = Perles (Suisse)

Exportation

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie
Spécialité : Qualités soignées et trous olivés
Usine électrique H 40260 C 883 Installations modernes

AVIS

Les verres de montres calibrés par m/m et commandés par les clients seulement d'après cette mesure, doivent, afin d'éviter des erreurs être également étiquetés par m/m .

La Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, étiquettera donc à l'avenir ses verres par m/m seulement. Cependant l'introduction de cette étiquette portant **seulement** le $1/10$ de m/m ne pourra guère se faire avant Mai 1908, après que les étiquettes en stock (par $1/8$ et $1/16$) seront épuisées et les nouveaux assortiments d'étiquettes complètement prêts.

Pour assortir commodément les verres par $1/10$ de m/m nous recommandons notre layette V. U. S. par $1/10$ de m/m , laquelle peut être obtenue chez tous les marchands de fournitures.

Société des Fabriques de verres de montres réunies
Limited
Strasbourg (Alsace).

1384 H 40035 C

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Direction centrale: ZURICH

Comptoirs: Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey, Zurich.

Capital social: fr. 30.000.000

Ouvertures de comptes-courants débiteurs et créanciers.

Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Etranger.

Dépôts d'argent à vue et à l'année.

Réserve : 5.450.000

Achat et vente de titres et coupons. Avances sur titres suisses et étrangers. Matières précieuses. Coffrets à jouer (Safe-Deposit).

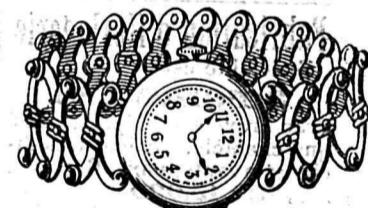
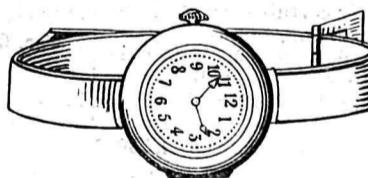
H 10213 C 725

MONTRES - BRACELETS

Extensibles - Milanaises

Gourmettes - Anneaux

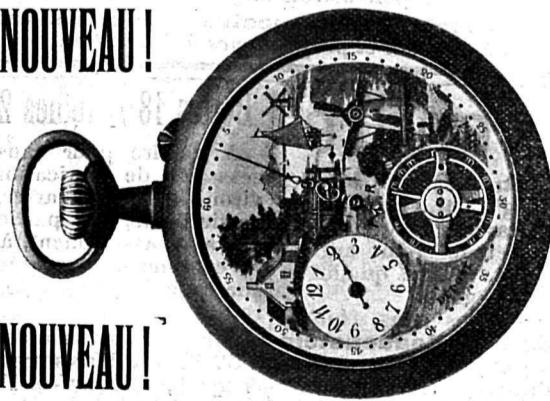
Serpents, etc. H 40436 C



Exécution : acier, métal,
Doublé supérieur, argent, niel,
or à tous titres 1703

René Bürck, Horlogerie, Kreuzlingen (Suisse)

NOUVEAU !



NOUVEAU !

E. SAGNE-GEISER, Sonvilier (Suisse)

Montre 19 lig. ancre
Moulin à vent
automate 1736

Cadrans émail, peint en couleur. H 737 J

Très bon marché.
Argent et acier.
(montres prime pour le commerce)
Brevet N° 2151

Fabrique de Cadrans métal en tous genres
Nydegger-Monnier, Biel

Rue du Musée, 16a

Promenade de la Suze, 29

Téléphone 96 - Force électrique

4237
0000000000

PRIX-COURANTS et CATALOGUES ILLUSTRÉS

pour l'Horlogerie et la Bijouterie

EXÉCUTION SOIGNÉE

PLUS DE 500 CLICHÉS À DISPOSITION

EXÉCUTION SOIGNÉE

Lithographie, Typographie, R. Häfeli & Cie

Rue Léopold Robert 13 et 14 bis